

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 55 (1929)
Heft: 2

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

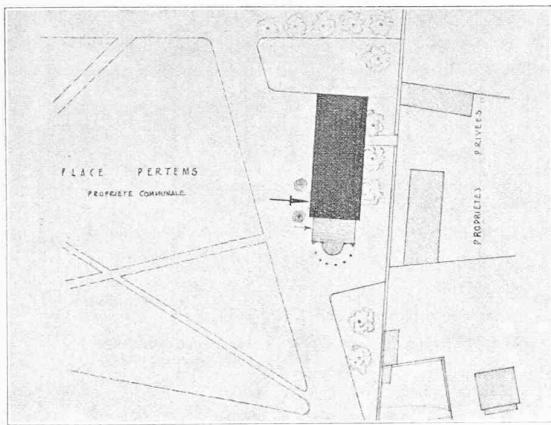
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

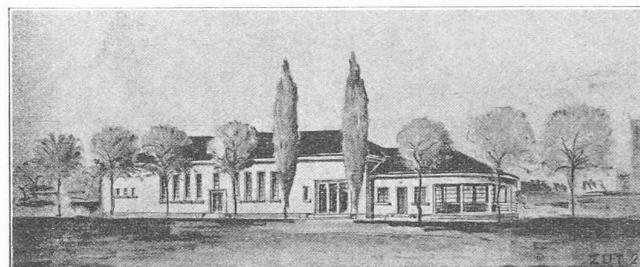
Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR UNE GRANDE SALLE, A NYON



Plan de situation. — 1 : 2000.



III^e prix :
projet N^o 17 b, de M. Teyssiere,
architecte, à Rolle.

d'arc, au 106 et 13 m au 105, en employant double rang de moellons d'appareil. Lors de ces réfections, on put constater la nature de la poussée anormale exercée sur ces 2 anneaux.

Un lit gras, presque vertical, traversait les terrains obliquement à l'axe du tunnel, orienté *N. O—S. E.* et un décrochement des masses y apparaissait nettement. Il s'en est donc peu fallu que l'éboulement initial du 103 n'ait pris une ampleur exceptionnelle. (*A suivre.*)

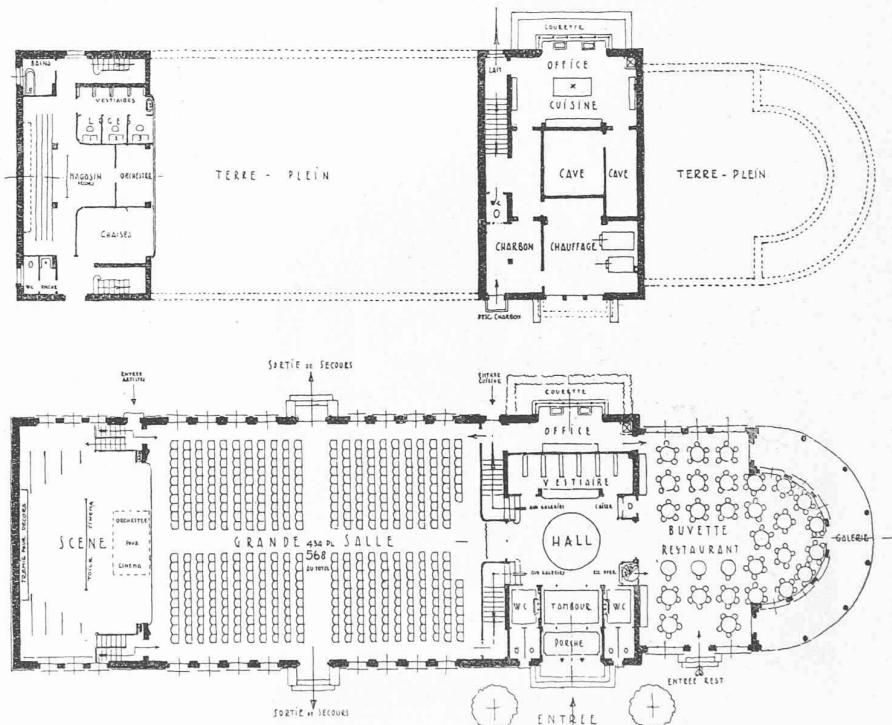
Concours d'idées pour
la construction d'une grande salle,
à Nyon.

(Suite et fin.)¹

N° 17 bis. — Bon plan de situation. Projet simple et condensé. La disposition du plan du rez-de-chaussée est très bonne. L'escalier de la cabine du cinéma en emprise sur le vestibule est mal placé. Les façades manquent d'étude et sont malordonnées. — Cube : 4472 m³.

N° 22. — Bonne disposition du plan de situation. L'aménagement du restaurant sous la salle est discutable, mais ce parti est bien étudié. Le boulingrin, ou jardin en contre-bas pour dégager le restaurant, est ingénieux mais nécessite quelques travaux extérieurs et serait d'un entretien coûteux. Les W.C. en sous-sol, sous le perron d'entrée, sont étroits et mal éclairés par des larmiers qui ne sont pas même indiqués en façade. — La scène est insuffisante. L'architecture des façades est bonne et bien étudiée, cependant la porte d'entrée n'est pas dans le caractère du reste de l'édifice. L'inclinaison de la galerie ne permet pas une bonne vision de la scène ou de l'écran. — Cube : 3752 m³.

N° 6. — Bonne étude du plan du rez-de-chaussée. La disposition du restaurant avec portique en tonnelle est intéressante mais ne convient pas dans le cas particulier, le restaurant n'étant exploité qu'occasionnellement. Le caractère du



Plans au 1:400

bâtiment conviendrait mieux à un édifice placé au bord du lac. Les façades sont agréables mais expriment beaucoup plus un restaurant qu'une grande salle communale. — Cube : 4151 m³.

Le jury classe les cinq projets retenus dans l'ordre suivant :

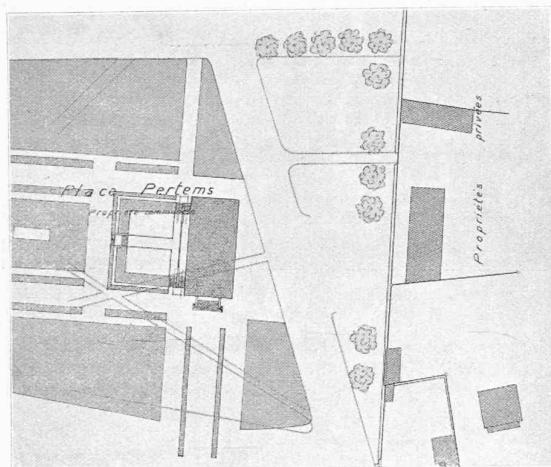
1 ^{er} rang	N° 18
2 ^{me} rang	N° 12
3 ^{me} rang	N° 17 bis
4 ^{me} rang	N° 22
5 ^{me} rang	N° 6

Il décide de répartir la somme de 3000 francs, dont il dispose, en quatre primes et d'accorder au projet N° 6 une mention.

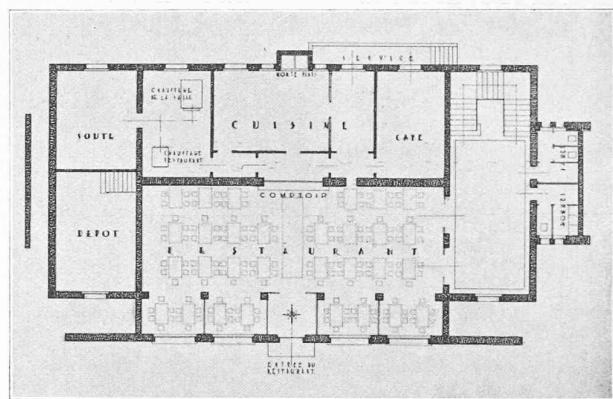
1 ^{er} prix, № 18	1000 francs
2 ^{me} prix, № 12	900 francs
3 ^{me} prix, № 17 <i>bis</i>	600 francs
4 ^{me} prix, № 22	500 francs

¹ Voir le *Bulletin technique* du 12 janvier 1929, page 6.

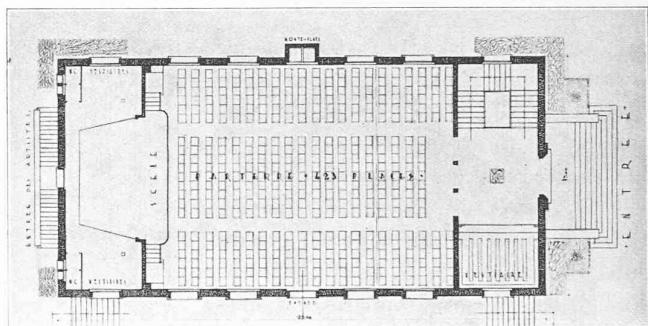
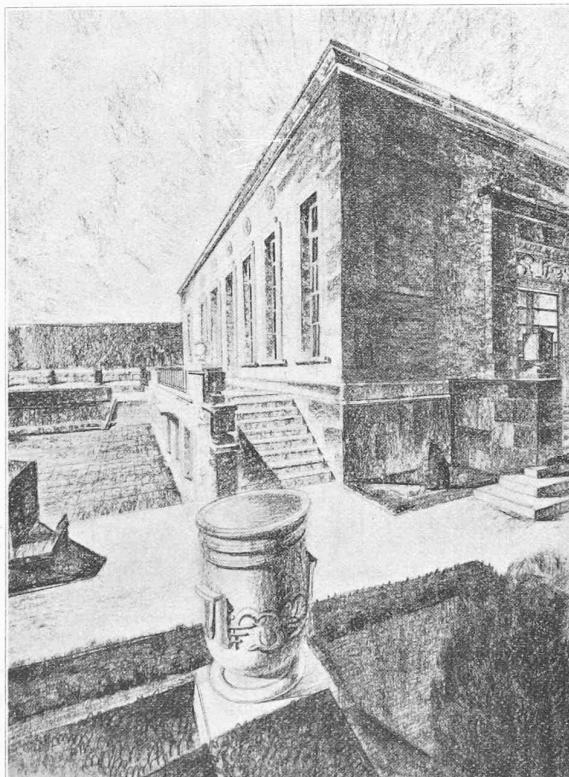
CONCOURS POUR UNE GRANDE SALLE, A NYON



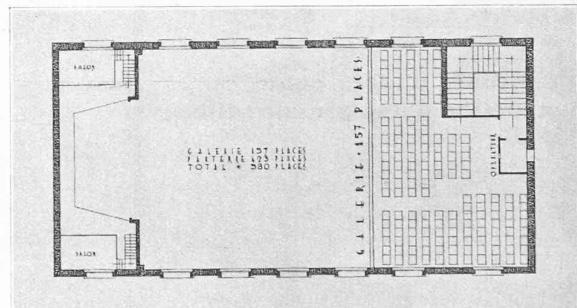
Plan de situation. — 1 : 2000.



Plan du sous-sol. — 1 : 400.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.



Plan de l'étage. — 1 : 400.

IV^e prix : projet N^o 22, de MM. *Pache et Pilet*, architectes, à Lausanne.

L'ouverture des enveloppes cachetées, jointes aux projets primés, fait connaître les noms des auteurs, qui sont :

1^{er} prix, projet N^o 18, M. *A. Laverrière*, architecte, Lausanne

2^{me} prix, projet N^o 12, M. *Louis Genoud*, architecte, Nyon.

3^{me} prix, projet N^o 17 bis, M. *Teyssiere*, architecte, Rolle.

4^{me} prix, projet N^o 22, MM. *Pache et Pilet*, architectes, Lausanne.

Le jury estime qu'aucun des projets primés ne peut être recommandé pour l'exécution ; l'examen du concours lui permet de conclure que l'étude du projet définitif devra être faite en situant le bâtiment à l'ouest de l'Avenue et dans l'axe de la Place de fête.

Cette disposition permettra, sans être gênée par la circulation, l'utilisation simultanée de la Place de fête et de la

Salle. Elle permettra, en outre, de conserver la Salle de gymnastique actuelle.

Le jury : Ch. THÉVENAZ, G. MERCIER, ROSSET, L. TECON, E. BONZON.

Les tendances de l'architecture et de l'urbanisme.

Dans l'*Architectural Review* de décembre dernier, deux architectes célèbres, MM. *Le Corbusier*, de Paris, et *Michael Rosenauer*, de Vienne, exposent, dans deux articles du plus vif intérêt (celui de M. Le Corbusier est en *français*) leur conception des principes de l'architecture et de l'urbanisme. Ces exposés sont précédés d'une note où le rédacteur en chef de la grande revue anglaise dégagé les thèses essentielles de chacun des deux auteurs et en souligne les incompatibilités.